

À Paris, le 1^{er} octobre 2021

OBJET : Relevé de décisions de la séance du 30 septembre 2021

Réunie le 30 septembre 2021, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu la décision suivante :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Monsieur DE RYCKE (ELAN CHALON)

Rencontre de Jeep® ELITE ORLEANS LOIRET BASKET / ELAN CHALON du 15 juin 2021 :

- Comportement antisportif ;

➤ **Dispense de peine**

SAINT-VALLIER BASKET-DROME

Rencontre d'Espoirs PRO B BOULAZAC BASKET DORDOGNE / SAINT-VALLIER BASKET-DROME du 18 septembre 2021 :

- Manquement aux dispositions du protocole reprise pratique du basketball de la FFBB « *Pass sanitaire* ».

➤ **Une amende de 500 euros ferme**

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

ASC DENAIN VOLTAIRE

Rencontre de Leaders Cup PRO B ASC DENAIN VOLTAIRE / LILLE METROPOLE BASKET du 20 septembre 2021 :

- Manquement aux dispositions de l'article 316.1.9 des règlements : « *Matériel de secours* »

➤ **Une amende de 1500 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR



ALM EVREUX

Rencontre d'Espoirs PRO B ASC DENAIN VOLTAIRE / ALM EVREUX du 18 septembre 2021 :

- Manquement aux dispositions de l'article 292 des règlements LNB « formalités administratives requises pour la participation des joueurs au Championnat Espoirs » :

➤ **Perte de victoire du match concerné**

ALLIANCE SPORT ALSACE

Rencontre d'Espoirs PRO B ALLIANCE SPORT ALSACE / ELAN CHALON du 18 septembre 2021 :

- Manquement aux dispositions de l'article 246 des règlements LNB « *Statistiques* » :

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

SUIVEZ-NOUS SUR

